

BRÈVES ÉCONOMIQUES

Afrique australe

Une publication du SER de Pretoria
Du 22 au 26 juillet 2024

LE CHIFFRE A RETENIR

+5,1%

Le taux d'inflation en Afrique
du Sud au mois de juin - StatsSA

Zoom sur les nouvelles lois promulguées par le Président Ramaphosa : lutte contre le changement climatique, soutien aux PME, cadre des marchés publics (*BusinessDay*)

Ce lundi, le Président sud-africain Cyril Ramaphosa a promulgué trois nouvelles lois concernant la réponse du pays au changement climatique, le soutien apporté aux PME et les critères d'attribution des marchés publics. Le *Climate Change Act* est le premier cadre réglementaire en Afrique du Sud à répondre aux impacts du changement climatique. Avec cette loi, le climat devra être pris en compte dans toutes les politiques publiques et les actions en faveur du climat devront être coordonnées au sein du gouvernement, ainsi que dans tous les documents de planification y compris au niveau des provinces et des municipalités. 2/ la Commission présidentielle sur le climat (PCC) devient un organe indépendant de l'État chargé de fournir des conseils sur les questions relatives à la transition juste. 3/ Pour l'atténuation (réduction des émissions de GES), la loi prévoit l'élaboration d'une trajectoire nationale à long terme des émissions de gaz à effet de serre et son réexamen périodique, et impose des objectifs d'émissions sectorielles aux secteurs concernés et des budgets carbone aux grands émetteurs. 4/ pour l'adaptation, des objectifs nationaux d'adaptation seront définis, des scénarios pour évaluer les vulnérabilités seront établis ainsi qu'une stratégie et un plan nationaux d'adaptation 5/ Des mécanismes de soutien et de financement de la réponse au changement climatique sont prévus.

Le *Public Procurement Act* instaure un nouveau cadre uniformisé s'appliquant à tous les organes publics (administrations, institutions, municipalités, provinces, entités publiques) pour l'attribution de marchés publics. Ce système est une réponse aux problèmes de corruption entourant les contrats publics, et vise à plus de transparence et d'intégrité dans le mécanisme d'attribution. Par exemple, la loi interdit désormais à toute personne étant employée par une entité publique (au Parlement, dans les ministères et administrations, et dans les provinces et municipalités) de répondre à une offre de marché public. La loi prévoit également qu'une partie de ces marchés soit réservée à "des personnes ou catégories de personnes défavorisées par une discrimination injuste" (femmes, Noirs, personnes handicapées...). La loi prévoit également la possibilité pour le Ministère du commerce, de l'industrie et la concurrence (DTIC) de privilégier une production en Afrique du Sud pour certaines catégories de produits, sauf dérogation dans le cas où les capacités locales seraient inexistantes ou si cela était considéré comme « non-économique ».

Le *National Small Enterprise Amendment Act* a pour objectif de rationaliser le soutien public aux PME afin d'accroître leur participation dans l'économie. Ainsi, la loi établit une nouvelle agence publique, la *Small Enterprise Development Finance Agency* qui regroupe les actuelles *Small Enterprise Development Finance Agency* (SEFA), la *Small Enterprise Development Agency* (SEDA) et la *Cooperative Banks Development Agency* (SEDFA).

Sommaire :

Afrique australe

- Veolia et Norfund annoncent un partenariat ciblant des clients industriels pour des solutions de gestion de l'eau et de l'énergie en Afrique (*Veolia Africa*)

Afrique du Sud

- Le Président signe la loi sur la réforme des fonds de pensions qui entrera en vigueur au 1^{er} septembre (*BusinessDay*)
- Le ministre du Commerce Parks Tau appelle les Etats-Unis à prolonger l'AGOA pour aider l'Afrique à s'industrialiser (*Daily Maverick*)
- La Banque Africaine du Développement accorde un prêt d'1 Md USD à Transnet (*BAfD*)
- L'inflation poursuit sa lente décrue à 5,1% au mois de juin (*SARB*)
- Gautrain s'accorde la NUMSA sur une hausse des salaires de 6,8% après 17 jours de grève (*BusinessDay*)

Angola

- La banque centrale d'Angola maintient son taux directeur inchangé à 19,5% (*BNA*)
- La balance commerciale de l'Angola en excédent de 5,6 Mds USD au premier trimestre 2024
- L'Eximbank approuve un financement de 1,6 milliard USD pour l'énergie solaire en Angola

Bostwana

- La Banque mondiale accorde un prêt au Botswana pour le développement de ses énergies renouvelables (*Agence Ecofin*)

Eswatini

- Le FMI conclut sa mission annuelle dite « Article IV » (*FMI*)

Zambie

- Le Ministère des Finances revoit la croissance à 2,3% et le déficit à 6,2% en 2024 dans son plan budgétaire de moyen terme (*Ministère des Finances*)

Zimbabwe

- Le rachat par le Fonds souverain du Zimbabwe pour 1,6 milliards de dollars d'actions d'une compagnie minière soulève des questions (*Daily Maverick*)
- Le Ministre des Finances présente l'examen du budget de mi-parcours (*Parlement*)
- Au Zimbabwe, 310 millions de dollars mobilisés pour la production de lithium (*Agence Ecofin*)

Afrique australe

Veolia et Norfund annoncent un partenariat ciblant des clients industriels pour des solutions de gestion de l'eau et de l'énergie en Afrique (Veolia Africa)

Le 22 juillet, Veolia a annoncé la conclusion d'un partenariat avec Norfund, le fonds souverain norvégien, pour relancer son développement sur le marché africain. L'objectif est de développer les marchés de la fourniture d'énergies renouvelables, de l'efficacité énergétique et de la gestion de l'eau pour des clients industriels. Les marchés visés sont notamment l'agroalimentaire, les matériaux, les produits chimiques et l'exploitation minière. La nouvelle identité vise des projets d'investissements entre 3 et 50 M EUR.

Afrique du Sud

Le Président signe la loi sur la réforme des fonds de pension qui entrera en vigueur au 1^{er} septembre (BusinessDay)

Le 21 juillet, la Présidence a annoncé par communiqué que le président Cyril Ramaphosa avait signé le projet de loi sur les fonds de pension (Pension Funds Amendment Bill). L'industrie des fonds de pensions peut désormais effectuer les changements légaux nécessaires pour intégrer le nouveau système. La loi permet la mise en place du système de retrait partiel de l'épargne, la prise en compte des intérêts de l'assuré dans l'épargne, les particularités des pots « vested » et « retirement », ainsi que les déductions fiscales possibles, dans le cadre du nouveau système du « two-pot retirement system ». Cette réforme des fonds de pensions, entrera en vigueur au 1^{er} septembre 2024. Pour rappel, elle prévoit la création de deux comptes : un « saving pot » (qui regroupera un tiers des cotisations) et un « retirement pot » (qui regroupera désormais le restant des cotisations). Le premier pourra faire l'objet de retraits annuellement pendant la carrière ou au départ à la retraite, alors que le second sera reversé exclusivement sous forme de rente annuelle après la cessation d'activité, quelles que soient les difficultés financières rencontrées. Entre le 1^{er}

septembre 2024 et le 1^{er} mars 2025, les membres pourront retirer un minimum de 2 000 ZAR et un maximum de 10 % de leur épargne (plafonné à 30 000 ZAR). À partir du 1^{er} mars 2025, le retrait minimum restera fixé à 2 000 ZAR, mais la limite maximum sera supprimée. Pour rappel, le système actuel comportait un compte unique, qui pouvait faire l'objet d'un retrait de l'intégralité des fonds lors d'un changement d'emploi, ou partiellement (un tiers) lors de la prise de la retraite. Le nouveau système est conçu pour améliorer l'épargne des sud-africains, et empêcher qu'ils ne mobilisent leur compte retraite avant leur fin d'activité.

Le ministre du Commerce Parks Tau appelle les Etats-Unis à prolonger l'AGOA pour aider l'Afrique à s'industrialiser (Daily Maverick)

Le ministre du Commerce Parks Tau s'est rendu cette semaine au Forum annuel de l'African Growth and Opportunity Act (AGOA) qui se tenait à Washington DC. Il y a appelé à la prolongation de cet accord commercial préférentiel entre l'Afrique et les Etats-Unis, qui arrive à son terme l'année prochaine.

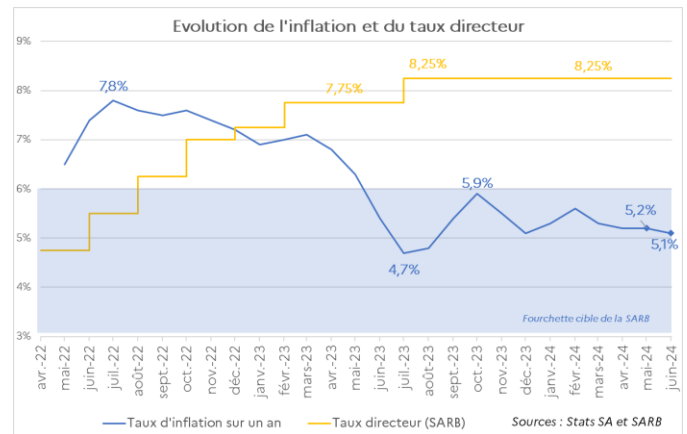
Depuis 2000, l'AGOA permet l'accès au marché américain, sans tarifs douaniers, de nombreux produits de pays d'Afrique subsaharienne, dont l'Afrique du Sud. Encore portée par le secteur primaire, le ministre Parks Tau souhaite que l'intégration économique via l'AGOA soit davantage tournée vers le secteur de biens manufacturés. Pour le ministre, l'AGOA permettrait ainsi à l'Afrique de s'industrialiser et d'attirer davantage d'investisseurs étrangers. Le Secrétaire d'Etat américain Anthony Blinken a de son côté confirmé le soutien de l'administration Biden pour prolonger l'accord, tout en le modernisant afin de mieux refléter les transformations économiques des différents pays depuis 2000. Par ailleurs, au cours de son déplacement aux Etats-Unis, le ministre Parks Tau a rencontré l'administration Biden afin de s'assurer que l'Afrique du Sud ne serait pas écartée de l'extension de l'accord. En effet, des voix Républicaines s'élèvent au Congrès américain afin de retirer l'Afrique du Sud de l'accord. Ces derniers pointent du doigt les bonnes relations du pays avec la Russie, la Chine et

l'Iran, qui pourraient constituer une menace à la sécurité et à la politique étrangère américaine.

La Banque Africaine de Développement accorde un prêt d'1 Md USD à Transnet (BAfD)

Le 18 juillet, la Banque Africaine de Développement (BAfD) a approuvé un prêt de 18,85 Mds ZAR (soit 1 Md USD) pour Transnet, l'opérateur logistique national sud-africain. Ce prêt sur 25 ans est garanti entièrement par l'état. Pour rappel, si Transnet, comme toutes les entreprises publiques surendettées, n'a pas bénéficié d'un renflouement pour l'exercice 2024/25 de la part du Trésor, l'Etat a accordé une garantie de 47 Mds ZAR (2,4 Mds EUR) en décembre 2023 (dont fait partie ce prêt) pour soutenir un plan de relance. Ce plan de 18 mois annoncé en octobre 2023, vise à restaurer les volumes de production (tombés à 150 M de tonnes en 2022/23 contre 226 M en 2017/18 et à rendre l'entreprise de nouveau profitable. Transnet a enregistré des pertes de 1,6 Md ZAR au cours des six premiers mois du dernier exercice (mars à septembre 2023), alourdissant sa dette à 130 Mds ZAR (6,5 Mds EUR). Selon la BAfD, le prêt doit aussi faciliter la mise en place de la première phase du plan d'investissement quinquennal de 153 Mds ZAR (8,1 Mds USD) dont l'objectif est d'améliorer les capacités actuelles avant de développer de nouveaux segments prioritaires. A noter qu'en complément du prêt, l'AfDB envisage d'accorder deux subventions supplémentaires de 13,6 M ZAR (soit 750 000 USD) pour un soutien technique dans le cadre du *Fonds pour l'Energie durable en Afrique* (SEFA) et 18 M ZAR (soit 1 MUSD) au titre de la facilité de préparation de projets d'infrastructure du *Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique* (NEPAD).

L'inflation poursuit sa lente décrue à 5,1% au mois de juin (SARB)



Selon l'agence nationale de statistiques (StatsSA), l'inflation des prix à la consommation (CPI) a atteint 5,1% sur un an au mois de juin, après 5,2% en mai. L'indicateur poursuit sa lente décélération depuis le mois de février (5,6%) et se maintient au-dessus de la barre des 5% depuis le mois de septembre 2023, soit la borne haute de la fourchette cible de la Banque centrale (3-6%). Les principaux postes contributeurs à la hausse des prix sont le « logement, eau et électricité » (+5,5%, soit une contribution positive de +1,3 point à l'inflation totale), les « produits alimentaires, boissons et tabac » (+4,6%, soit une contribution positive de 0,9 point) qui continuent de se modérer (son plus bas niveau depuis septembre 2020) et le « transport » (+5,5%, soit +0,8 point), qui décélère également bénéficiant de la baisse des prix des carburants (-1,24 ZAR pour l'essence, soit -4,9% et -1,18 ZAR pour le diesel, soit -5,3%). Par ailleurs, l'inflation des prix à la production (PPI) a stagné en juin, se maintenant à 4,6%. Les principaux secteurs contribuant à l'inflation sont le « charbon, produits pétroliers et chimiques » (+6,7%, soit une contribution positive de 1,6 point à l'inflation totale) puis les « produits alimentaires, boissons et tabac » (+4%, soit +1,2 point) et enfin les « métaux, machines et équipements » (+5,7%, soit une contribution positive de 0,8 point). Ces dernières données pourraient donc encourager la Banque centrale à réduire ses taux directeurs lors du prochain comité de politique monétaire le 19 septembre.

Gautrain s'accorde avec la NUMSA sur une hausse des salaires de 6,8% après 17 jours de grève (*BusinessDay*)

Le 24 juillet, Bombela Operating Company (BOC), l'opérateur du Gautrain, a annoncé la fin de la grève qui durait depuis 17 jours, après avoir trouvé un accord le syndicat NUMSA (*National Union of Metalworkers of SA*). Les deux parties ont accepté une hausse des salaires de 6,8%, soit un taux supérieur à l'inflation (5,1% en juin), contre une offre initiale de 5,3% par l'employeur et une demande de 13% du syndicat. L'accord prend effet rétroactivement à partir du 1er juillet et s'arrêtera le 30 juin 2024. En parallèle, l'accord prévoit également une hausse de prime de transport pour le travail de nuit (de 105 à 112 ZAR), de l'indemnité de travail de nuit (de 35 à 37 ZAR), ainsi que la prime de logement (de 121 à 1300 ZAR).

Angola

La banque centrale d'Angola maintient son taux directeur inchangé à 19,5% (*BNA*)

La Banque Nationale d'Angola (BNA) a maintenu son taux directeur inchangé à 19,5 % lors de la réunion du comité de politique monétaire du 19 juillet. La banque centrale justifie sa décision au regard du ralentissement du rythme mensuel de croissance de l'indice des prix à la consommation depuis le mois d'avril dernier (+2,07 % en juin contre +2,49 % en mai), ainsi que de meilleures perspectives de croissance économique. Le FMI a ainsi revu à la hausse ses prévisions de croissance du PIB à +3,2 % en 2024 (contre 2,4 % en avril) et +3,5 % en 2025. L'inflation à fin juin en glissement annuel atteint 31 % et fleurte avec les 43 % dans la capitale Luanda (plus forte inflation depuis plus de 20 ans). Elle est portée principalement par l'alimentaire qui pèse près de 67 % de l'indice. La contraction de l'agrégat M2 (en kwanza) continue de se rétracter (-0,3 % en juin après -1,26 % en mai), la masse monétaire en circulation s'est rétractée de 7,11 % sur le 1^{er} semestre 2024, conduisant la BNA à maintenir inchangé le taux de réserves obligatoires des banques commerciales à 21 %.

La balance commerciale de l'Angola en excédent de 5,6 Mds USD au premier trimestre 2024

Selon l'INE, la balance commerciale du pays a enregistré, au cours du premier trimestre 2024, un excédent de 4,53 trillions AOA (soit 5,6Mds USD), en raison du niveau soutenu du prix du baril de pétrole, principal produit d'exportation. Les principaux partenaires à l'exportation sont la Chine avec une part de 45,0 %, l'Inde 14,6 %, l'Espagne 7,8 %, l'Indonésie 6,7 % et les Émirats arabes unis 4,0 %. En ce qui les importations, les principaux partenaires sont la Chine avec une part de 14,5%, la Belgique 10,0%, le Portugal 9,6%, la Corée du Sud 7,1%, les USA 6,5%. Au cours de la période considérée, les principaux groupes de produits exportés sont les « combustibles minéraux » (pétrole brut essentiellement), avec une part de 93,8 % et les « perles, pierres et métaux précieux, bijoux » (essentiellement le diamant) avec 4,6 %. Les importations ont été dominées par les « machines et équipements » représentant 24,9 %, les « combustibles et minéraux » 21,6 %, les « produits alimentaires » 11,5 %, les « métaux de base » 9,9 % et les « produits chimiques » 6,6 % de la valeur totale.

L'Eximbank approuve un financement de 1,6 milliard USD pour l'énergie solaire en Angola

La Banque américaine d'import-export (EXIM) a approuvé un prêt de 1,6 milliard de dollars pour soutenir la construction de 65 mini-réseaux d'énergie solaire photovoltaïque en Angola avec des installations de stockage d'énergie.

Ces mini-réseaux alimenteront des systèmes de collecte, de traitement et d'épuration d'eau dans quatre provinces du sud d'Angola. Selon un communiqué publié à cet effet, la transaction impliquera les sociétés américaines ING Capital, Sun Africa et la société angolaise Omatapalo.

Bostwana

La Banque mondiale accorde un prêt au Botswana pour le développement de ses énergies renouvelables (Agence Ecofin)

La Banque mondiale a approuvé mi-juillet un premier prêt en faveur du développement des énergies renouvelables au Botswana, où une première vague de construction de 335 MW de capacités est en cours.

Le pays s'est fixé l'objectif de porter la part des énergies renouvelables dans son mix énergétique à 30% en 2030 et à 50% en 2036. Actuellement, le taux d'accès à l'électricité dans le pays est de 75%, soit un des plus élevés d'Afrique sub-saharienne. Toutefois, son mix énergétique reste encore largement dépendant des énergies fossiles, notamment le pétrole et le charbon.

Eswatini

Le FMI conclut sa mission annuelle dite « Article IV » (FMI)

A l'issue d'une mission d'analyse économique annuelle dite « Article IV », menée du 11 au 24 juillet, le Fonds Monétaire international (FMI) a publié, dans un communiqué, ses premières conclusions. Le FMI souligne l'amélioration temporaire de l'économie du pays. En 2023, la croissance a atteint 4,9% (contre 0,5% en 2022), portée par les exportations de canne à sucre et de boissons, le tourisme et les télécommunications. Elle devrait se maintenir entre 4,5 et 5% en 2024 puis décélérer à 2,5% à moyen terme. En parallèle, le chômage (35,4% de la population) et la pauvreté restent à des niveaux très élevés. Des opportunités existent cependant dans les projets énergétiques et miniers mais requièrent des investissements élevés. Selon l'institution, l'inflation reste maîtrisée et se situe en dessous de celle de son voisin sud-africain, atteignant 4,4% en juin 2024 (contre 5,1% en Afrique du Sud). Le déficit fiscal l'exercice 2024/25 devrait être limité à 1,5% du PIB, bénéficiant des recettes

importantes de l'union douanière (SACU) mais risque de se creuser à nouveau dès l'année prochaine avec la baisse de ces dernières, l'augmentation des dépenses publiques et le ralentissement de la croissance. Selon l'institution financière internationale, l'endiguement des dépenses est nécessaire pour limiter le déficit à 3,5% en 2025/26 et la dette publique autour de 40% du PIB. A noter que le pays connaît des difficultés pour financer son déficit avec une émission de bons du Trésor insuffisante et l'accumulation des arriérés de paiements. Le gouvernement est réticent à s'endetter dans un contexte défavorable avec des taux d'intérêts élevés mais à néanmoins souscrit des bons du Trésor pour 400 M ZAR en mai 2024 sur la bourse de Johannesburg, un montant insuffisant comparé aux besoins.

Zambie

Le Ministère des Finances revoit la croissance à 2,3% et le déficit à 6,2% en 2024 (Ministère des Finances)

Le 13 juillet, le Ministère des finances zambien a publié son Plan Budgétaire à Moyen Terme pour 2025-2027 dans lequel il dresse l'état de l'économie.

Tout d'abord, les autorités révisent leur anticipation de croissance pour 2024 à la baisse à 2,3% (contre 4,8% dans le budget de septembre), suite à l'impact d'El Nino sur l'économie, en particulier sur l'agriculture et la production électrique, après une croissance de 5,4% en 2023. L'activité devrait rebondir à 6,6% en 2025 et 5,9% en 2026, portée par le rebond agricole (+15,1% en moyenne sur la période 2025-27), le développement du secteur minier (+11,7%), des transports (+10,8%) et les technologies de l'information et des télécommunications (+11,6%). D'un point de vue budgétaire, les performances fiscales pâtissent du contexte défavorable de 2024, aggravant le déficit fiscal à 6,2% du PIB (contre 4,8% lors du budget 2024) mais devraient s'améliorer à moyen terme. Si les revenus sont révisés à la hausse à 22,8% du PIB (contre 22,5% dans le budget initial, soit +3,6%), bénéficiant de la hausse des dons (1,2% du PIB contre 0,5% initialement), les dépenses devraient augmenter à 29% du PIB (contre 27,4%

prévu initialement, soit +8,8%). A moyen terme, le gouvernement présente un plan de consolidation fiscale, soutenu par le rebond de l'activité dès 2025, avec pour objectif de réduire le déficit fiscal à 0,2% du PIB à l'horizon 2027.

Zimbabwe

Le rachat par le Fonds souverain du Zimbabwe pour 1,6 milliards de dollars d'actions d'une compagnie minière soulève des questions (Daily Maverick)

Selon les révélations du média d'investigation zimbabwéen *TheNewsHawks*, le fonds souverain du Zimbabwe, Mutapa Investment Fund, aurait payé 1,6 milliards de dollars, soit 5% du PIB du pays, pour l'achat d'actions de la compagnie minière Kuvimba Mining House. Cette transaction a été financée par de la dette publique, alors même que le Zimbabwe négocie la restructuration de sa dette avec la Banque Africaine de Développement (BAfD).

Détenant déjà 65% de l'entreprise qui possède une douzaine de mines d'or, de lithium, de nickel et de platine, l'Etat zimbabwéen aurait ainsi acheté les 35% restants. A ce prix, l'entreprise serait alors valorisée 4,6 Mds USD, soit 3 fois plus que la valorisation indiquée par le gouvernement en 2022. Or, les facteurs du marché des ressources minières ne peuvent expliquer à eux seuls cette augmentation de valeur.

La question de malversations se pose alors, tout comme la question de l'identité des vendeurs qui auraient reçu cet argent. En 2021, déjà, des révélations avaient eu lieu concernant l'entreprise minière et ses liens avec Kudakwashe Tagwirei, conseiller du Président Emerson Mnangagwa, qui détenait secrètement 35% de l'entreprise. De même, en 2024, l'Etat aurait recapitalisé *Mutapa* à hauteur de 1,9 Md USD, dont les 4/5 auraient été utilisés pour payer quelques actionnaires anonymes du fonds souverain. Les autorités du Zimbabwe ont pour l'instant refusé de communiquer sur le sujet.

Le Ministre des Finances présente l'examen du budget de mi-parcours (Parlement)

Le 25 juillet, le ministre des Finances, Mthuli Ncube a présenté devant le Parlement l'examen du budget à mi-parcours dans un contexte économique très animé obligeant le gouvernement à réviser ses anticipations. Tout d'abord, en lien avec l'impact d'El Nino sur la production agricole (qui devrait se contracter de 21%), les anticipations de croissance domestique ont été revues à la baisse à 2% pour 2024 (contre 3,5% lors du budget initial). Ensuite, le budget présenté en novembre avait été réalisé en dollar zimbabwéen, monnaie qui a été remplacée le 5 avril 2024 par une nouvelle devise, le *Zimbabwean Gold* (ZiG), nécessitant une révision intégrale des allocations. Au cours des six premiers mois de l'année, les recettes auraient atteint l'équivalent de 36,5 Mds ZiG (soit 2,6 Mds USD) contre des dépenses de 38,9 Mds ZiG (2,8 Mds USD). Les revenus totaux pour 2024 sont estimés à 93,2 Mds ZiG (6,7 Mds USD, soit 22% du PIB) et les dépenses à 96,8 Mds ZiG. Le déficit budgétaire pour l'exercice devrait donc atteindre 1,3% du PIB (contre 1,5% initialement). Le financement du déficit pour le premier semestre a été réalisé par l'émission de 2,3 Mds ZAG de bons du Trésor faisant croître la dette en juin 2024 à 287,2 Mds ZiG (soit 20,8 Mds USD et plus des deux tiers du PIB). A noter que 58,7% de la dette est externe. Le discours a aussi été l'occasion d'introduire des nouvelles mesures fiscales pour renforcer l'utilisation de la nouvelle monnaie, la plus significative étant l'obligation pour les entreprises de régler au minimum 50% de leurs impôts en monnaie locale.

Au Zimbabwe, 310 millions de dollars mobilisés pour la production de lithium (Agence Ecofin)

Le 18 juillet dernier, la compagnie minière publique Kuvimba Mining a annoncé investir 310 millions de dollars pour la construction d'un concentrateur de lithium d'ici un an et demi sur la mine de Sandawana.

Avec une capacité de production attendue de 600 000 tonnes de concentré de lithium, le projet vise à renforcer la position du Zimbabwe sur les chaînes de valeur.

Néanmoins, la production de concentré n'est qu'une étape de transformation initiale: à partir de ce concentré, la production d'hydroxyde ou carbonate de lithium, utilisés dans les batteries, se fait encore majoritairement en Chine.

Ce projet pourrait être lié à l'initiative de Zulu Lithium, filiale locale du groupe britannique Premier African Minerals (PAM) et soutenu par le groupe chinois Canmax, consistant à produire 8 000 tonnes de concentré de lithium par an.

	Taux de change au	Evolution des taux de change USD (%)			
	25/07/2024	Sur 1 semaine	Sur 1 mois	Sur 1 an	Depuis le 1 ^{er} janvier
Afrique du Sud	18,4 ZAR	-1,0%	-1,7%	-3,7%	-0,6%
Angola	870,9 AOA	0,1%	-2,5%	-5,3%	-4,8%
Botswana	13,5 BWP	369,9%	-0,9%	-3,8%	-1,2%
Mozambique	63,2 MZN	-78,8%	0,0%	0,0%	0,0%
Zambie	26,1 ZMW	-0,8%	-2,2%	-28,6%	1,0%

Note de lecture : un signe positif indique une appréciation de la monnaie.

Source : OANDA (2024)

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :
www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : SER de Pretoria, SE de Luanda
leopold.vinot@dgtresor.gouv.fr, nicolas.viossat@dgtresor.gouv.fr

Rédaction : SER de Pretoria

Abonnez-vous : leopold.vinot@dgtresor.gouv.fr